



Protocole départemental sur le projet de nouveau réseau de proximité dans le département d'Ille-et-Vilaine :

Malgré l'opposition des agents, des usagers et de nombreux élus, le DRFIP passe en force

La DRFIP 35 a entamé ses tournées de postes pour déclinier les contours de son projet du nouveau réseau de proximité (NRP), elle reste volontairement très vague et très floue.

Elle s'est déplacée le mercredi 13/11/2019 au CFP de Montfort, et y a fait des annonces.

L'ordre du jour du CHS-CT qui se tiendra le 22/11/2019 confirme ces éléments et apporte quelques informations supplémentaires.

Ce projet nous concerne tous, quel que soit le service dans lequel nous travaillons, et nous avons tous droit à la même information. Cette politique d'une information saupoudrée de service en service et au bon vouloir de la direction ne fait qu'accroître les inquiétudes des agents, et témoigne encore une fois de la considération de la DRFIP à notre égard.

Dans le même temps, la direction a annoncé aux organisations syndicales et sur Ulysse qu'un protocole avait été signé sur le sujet avec la préfète d'Ille-et-Vilaine, Mme KIRRY , M CHENU Président du Conseil départemental, M BRETEAU Président de l'Association des maires d'Ille-et-Vilaine Vilaine et M PAUTREL, Président de l'Association des maires ruraux d'Ille-et-Vilaine. Et toujours cette même arrogance qui consiste à clamer haut fort que la concertation a eu lieu !

De nombreux élus ont pourtant manifesté via des délibérations ou motions leur opposition à ce projet ; et d'autres, comme la mairie de Mordelles vendredi dernier, nous ont clairement indiqués ne pas avoir été concertés.

Les usagers signent en masse les pétitions, et les agents n'ont de cesse de demander le retrait de ce plan.

Ce n'est pas de la concertation, c'est de la manipulation pour passer en force.

Soucieuse de vous apporter un maximum d'informations, nous vous transmettons les derniers éléments dont nous avons eu communication:

1er janvier 2020 :

- transfert de l'activité recouvrement de la trésorerie de Plélan vers Montfort, avec transfert d'un emploi ;
- transfert de l'activité hospitalière de la trésorerie de Montfort vers le CHU- CHGR de Rennes ;
- expérimentation des Maisons France Service (MFS) avec la participation de la DRFIP 35.

1^{er} septembre 2020 :

- création du service de gestion comptable (SGC) de Montfort avec transfert de l'activité SPL de la trésorerie de Plélan ;
- création d'un conseiller aux décideurs locaux (CDL) à Montfort et Plélan.

L'année 2020 verra également la généralisation de l'accueil sur RDV.

La direction réfléchit à une nouvelle implantation géographique du CFP de Montfort.

2021 :

- transfert de communes gérées par les SIP de Rennes vers le SIP de Montfort, sans dévoiler le nom de ces communes. La direction est restée muette sur le nombre d'emplois concernées et sur la date précise du transfert ;
- transfert de l'activité recouvrement de la trésorerie de Montauban vers Montfort, avec transfert d'un emploi ;
- création du SDIF avec 2 implantations géographiques, il a été précisé que l'ensemble des missions foncières seraient exercées sur les 2 implantations.

2022 :

- transfert du SIE de Montfort vers Rennes ;
- transfert de la trésorerie de Cesson (RBE) vers Montfort, un nombre important d'emplois suivra.

2023 :

- transfert de l'activité SPL de la trésorerie de Montauban à Montfort,

La direction a indiqué que ce calendrier était susceptible de modification : « risque de report possible », mais que en aucun cas, il ne pourrait être accéléré ».

**Ce n'est pas un report que nous souhaitons c'est l'abandon pur et simple de ce projet.
Et pour y parvenir, il nous faut continuer à nous battre au quotidien.**

Outre nos missions, et nos emplois qui sont menacés, demain c'est bien la mobilité géographique ou fonctionnelle que nous allons subir de plein fouet. Et avec l'affectation au département au 1^{er} janvier 2020, le directeur aura de grandes marges de manœuvres.

Rennes, le 18 novembre 2019

